

FROMAGERIES BEL

Société anonyme au capital de 10 308 502,50 €
Siège social : 2 allée de Longchamp – 92150 SURESNES
542 088 067 RCS Nanterre
www.groupe-bel.com

PRESENTATIONS DES RESOLUTIONS

Fromageries Bel et l'équipe de direction du Groupe MOM ont signé le 29 juillet 2016 un accord de négociation exclusive avec LBO France portant sur un projet d'acquisition par le Groupe Bel d'une participation majoritaire dans le capital du Groupe MOM, l'équipe de direction actuelle demeurant actionnaire.

Dans le cadre de la réalisation de ce projet, deux résolutions seront soumises à l'approbation des actionnaires de Fromageries BEL.

Extension de l'objet social et modification corrélative de l'article 2 des statuts

(1^{re} résolution)

Il est demandé aux actionnaires d'autoriser l'extension de l'objet social au commerce, à la fabrication et à la transformation de tous produits alimentaires ainsi qu'à la prise de participations dans toutes entreprises françaises ou étrangères.

Il est en conséquence demandé aux actionnaires d'approuver que soit inséré, après le premier tiret du premier paragraphe de l'article 2 des statuts de la société, les deux tirets ci-après, le reste de l'article demeurant inchangé :

« - le commerce, la fabrication et la transformation de tous produits alimentaires, de leurs dérivés et de leurs composants.

- la réalisation de toute opérations financières telles que l'acquisition, la gestion, la revente éventuelle de toutes participations dans le capital de sociétés françaises ou étrangères. »

Pouvoirs pour les formalités

(2^{eme} résolution)

Il est demandé aux actionnaires de donner tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du procès-verbal contenant ses délibérations pour effectuer toutes formalités de dépôts prévues par les dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Le Conseil propose d'approuver les résolutions qui sont ainsi soumises.